

pour AJ | 1 | 2 | mois

1		NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	CONSEIL EN FORMATIONS																	
Nature de l'activité (1)		13 Adhérents											Code activité pour les praticiens médicaux							
N° SIRET															si exercice en société (2)	AV	Nombre d'associés	AS		
Résultat déterminé (2)		d'après les règles « recettes-dépenses »					AK	d'après les règles « créances-dettes »					AL							
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe	CV	<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA					AT								
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion			Nombre de salariés	AP				Salaires nets perçus	AR							
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)		DA																		
2		1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)										AA	76 558	103,28 %					
RE C E T T E S	2	Débours payés pour le compte des clients (2)										AB								
	3	À déduire Honoraires rétrocedés (dont suppléments rétrocedés) (3)										AC	2 430	3,28 %						
	4	Montant net des recettes										AD	74 128	100,00 %						
	5	Produits financiers (4)										AE	5	0,01 %						
	6	Gains divers (5)										AF	1 221	1,65 %						
	7	TOTAL (ligne 4 à 6)										AG	75 354	101,65 %						
	3		8	Achats (6)										BA	32	0,04 %				
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N E L L E S	9	Frais de personnel Salaires nets et avantages en nature (7)										BB								
	10	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)										BC								
	11	Taxe sur la valeur ajoutée										BD								
	12	Impôts et taxes (8) Contribution économique territoriale										JY	357	0,48 %						
	13	Autres impôts										BS	400	0,54 %						
	14	(9) Contribution sociale généralisée déductible										BV	3 010	4,06 %						
	15	Loyer et charges locatives										BF	4 161	5,61 %						
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)										BW	265	0,36 %						
	17	Entretien et réparations										Total : Travaux, Fournitures et Services Externes								
	18	Personnel intérimaire																		
	19	Petit outillage (11)											BH	3 477	4,69 %					
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité																		
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)										Total : Transport et déplacements								
	22	Primes d'assurances																		
	23	Frais de véhicules (12)																		
	24	Autres frais de déplacements (voyages...) (cocher la case si évaluation forfaitaire) ...											BJ	9 767	13,18 %					
	25	Charges sociales personnelles (13)										BT	9 757	BK	11 691 15,77 %					
		dont obligatoires					BZ	1 933	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		BU									
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès										Total : Frais divers de gestion								
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone																			
28	Frais d'actes et de contentieux										BM		3 991	5,38 %						
29	Cotisations syndicales et professionnelles										BY		484	0,65 %						
30	Autres frais divers de gestion												1 514	2,04 %						
31	Frais financiers (14)										BN	36	0,05 %							
32	Pertes diverses (15)										BP	56	0,08 %							
33	TOTAL (lignes 8 à 32)										BR	37 243	50,24 %							

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION **CONSEIL EN FORMATIONS**

N° SIRET

13 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)				CA	38 110	51,41 %	
		35	Plus-values à court terme (16)				CB	107	0,14 %	
		36	Divers à réintégrer (17)				CC	178	0,24 %	
		37	Bénéfice Société civile de moyen (18)				CD			
		38	TOTAL (ligne 34 à 37)				CE	38 395	51,80 %	
		39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)				CF			
		40	Frais d'établissement (19)				CG			
		41	Dotations aux amortissements (20)				CH	1 173	1,58 %	
		42	Moins-value à court terme				CK	136	0,18 %	
		43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS		dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » hors CICE	AX	31	0,04 %
				dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT		
				dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO		
				dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ		
		44	Déficit Société civile de moyens (18)				CM			
	45	TOTAL (lignes 39 à 44)				CN	1 340	1,81 %		
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)				CP	37 055	49,99 %		
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)				CR				
5	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :				CX	12 832		
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :				CY	806		
			dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocedés :				CZ	62		
6	Contribution économique territoriale (23)		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :				AU			

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)
(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélocycle, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)	
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)				
	T		X			12 443			
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->									
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B	